

## **La passerelle du barrage du Coudray Montceaux sera réalisée**

Le 3 juillet 2007,

Les associations CEE, ADRCE, Morsang sur Seine environnement sont invitées à une réunion au Conseil Général de l'Essonne par M. Bruno Piriou et Mme Nadine Thomain. Sont également présents les directions techniques concernées du Conseil Général avec Mme Marie Claire Bonnin et M. Jean Michel Ferry.

L'objet de cette réunion est de faire part du résultat de la réunion institutionnelle tenue le 21 juin destinée à définir le financement de la passerelle du barrage du Coudray Montceaux.

Le besoin en financement s'établit à environ 1.2 Million d'€ Le tour de table financier est à peu près bouclé selon la répartition suivante,

Region IDF 40%, agglomération Seine-Essonne 8%, Conseil Général 20%, San Senart 12.5%, une participation est demandée aux sociétés AIR Liquide et Gaz de France utilisatrices actuelles de la passerelle pour leurs conduits.

### **Conclusion:**

Le financement est considéré comme acquis et la passerelle proposée est celle inscrite dans le projet présenté lors de l'enquête publique de janvier dernier. Voies navigables de France (VNF) émet son appel d'offres incluant la passerelle.

Ils restent à définir les questions suivantes: comment rendre accessible à tous, cavaliers, cyclistes, randonneurs, piétons, et personnes à mobilité réduite un tel ouvrage (problématique ascenseur couteuse, plan incliné difficilement réalisable).

Un appel est lancé à tous ceux qui connaîtraient en France ou en Europe ou plus loin l'exemple d'une telle réalisation pour pouvoir contribuer à définir plus précisément les contraintes techniques propres à chaque usage et les solutions trouvées.

Une réunion est prévue après les congés. Le Conseil Général se déclare ouvert à toute suggestion.

Pour CEE, Jean Marie Siramy, Pierre Michel, le 3 juillet 2007